

# Le protecteur buccal

Le protecteur buccal est recommandé pour les sports présentant un risque de chute ou de coup et est conçu sur mesure en cabinet dentaire à partir d'une empreinte des dents. Ainsi, il :

- Réduit les risques de commotion cérébrale;
- Réduit les risques de fracture de la mâchoire ou des dents;
- Diminue la gravité des blessures aux muqueuses de la bouche;
- Est confortable et tient bien en bouche.

